

CONSTRUIRE ET CONDUIRE UN PROJET ENTREPRENEURIAL

Formation certifiante pour acquérir méthodologie et compétences clés d'une création d'entreprise

DIJON du 25 mars au 12 avril 2019 / **CHALON** du 29 avril au 24 mai 2019

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences clés pour construire un plan d'actions opérationnel afin de mener à bien un projet de création/reprise d'entreprise ;
- Evaluer sa capacité à entreprendre ;
- Acquérir la méthodologie nécessaire pour mener à bien un projet de création ou de reprise.

PROGRAMME

Adéquation personne/projet (7h)

Le métier de chef d'entreprise
Identifier ses motivations et points forts
Structurer son projet et planifier les actions à réaliser

Etude de marché (14h)

Identifier et analyser un marché
Analyser l'environnement d'un projet
Mettre en perspective les résultats de l'étude de marché avec l'étude de la faisabilité du projet
Définir une offre produits et/ou services

Stratégie commerciale (10,5h)

Définir le positionnement de l'entreprise
Déterminer la stratégie marketing et commerciale d'une entreprise
Fixer un prix de vente

Communication (7h)

Présenter son projet / entreprise selon le contexte et l'interlocuteur
Elaborer un plan de communication
Identifier et choisir des outils de communication pertinents et adaptés au message et au ciblage
Mesurer les retours et l'impact

Gestion financière (21h)

Construire un plan de financement, un compte de résultat prévisionnel et un plan de trésorerie
Calculer un seuil de rentabilité
Identifier les aides mobilisables
Evaluer la viabilité d'un projet

Juridique, fiscal et social (10,5h)

Identifier et analyser l'impact des différents statuts juridiques et fiscaux
Identifier les différents régimes sociaux
Appréhender les étapes administratives et juridiques de la création / reprise

Elaborer un business plan (14h)

Définir le business plan (plan d'affaires)
Elaborer une présentation écrite de l'ensemble du projet entrepreneurial

Formalisation du projet et préparation au jury de certification (3,5h)

Maîtriser les techniques de présentation orale d'un business plan
Apprendre à argumenter devant un jury

→ **Durée** : 91 h / 13 jours

→ **Public**

Salariés (privé - public), demandeurs d'emploi souhaitant s'inscrire dans une création / reprise d'entreprise

→ **Intervenants**

BGE s'appuie sur une équipe permanente experte dans les domaines de compétences visés ainsi que sur un réseau de formateurs externes.

→ **Moyens matériels**

Plan d'affaires en ligne, salle de formation, vidéo projecteur, supports papiers (tests, livrets...) et téléchargeables

→ **Méthodes pédagogiques**

- Approche par compétences
- Pédagogie active

→ **Modalités d'évaluation**

- Évaluation formative
- Exercices d'application
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires

→ **Jury de certification** (0,5h)

- à Dijon le 29 avril 2019
- à Chalon le 11 juin 2019

→ **Pré - requis** : Aucun

→ **Coût** : 1929 euros

→ **Modalités de financement**

Formation financée selon votre situation par votre CPF, Pôle-Emploi, OPCO ou paiement direct. Démarches de prise en charge assurées par BGE.

FORMATION CERTIFIANTE

Retrouvez cette formation sur :

 **mon**
CompteFormation
gouv.fr

 **Code CPF : 205 958**

BGE Côte-d'Or, Saône & Loire et Ain : informations et inscription : 03.85.22.91.94
Réunion d'information à Dijon le 17 janvier et Chalon le 14 février sur inscription